

Communiqué de presse

16/01/2024

Après 100 jours d'opérations militaires à Gaza, l'impérieuse nécessité de protéger les populations civiles et de leur apporter des secours à hauteur de leurs besoins

A la suite des actes atroces perpétrés le 7 octobre 2023 par plusieurs groupes terroristes, la population vivant dans la bande de Gaza se trouve prise sous le feu incessant de bombardements et sous la pression d'opérations militaires intenses.

Selon les chiffres avancés par les organismes onusiens, plus de 80 % de la population a été contrainte de quitter son lieu de vie et de fuir, à la recherche d'un lieu sûr sur ce territoire aujourd'hui dévasté.

Les infrastructures civiles de la bande de Gaza ont été considérablement endommagées au cours des opérations militaires, y compris les établissements de santé, qui fonctionnent aujourd'hui dans des conditions inhumaines, tant pour les habitant.e.s que pour les professionnel.le.s encore de situation de leur prodiguer des soins.

Au-delà, les conditions de vie des populations civiles sont dégradées au point que les acteurs humanitaires témoignent d'une situation inédite : pénurie d'eau et de nourriture, pénurie de médicaments et autres produits de santé, absence d'abris.

Dans ce contexte de mise en danger de la vie et de la santé de dizaines voire de centaines de milliers de personnes, et quel que soit le regard que l'on porte sur la situation politique de la région, la Société Française de Santé Publique rappelle son attachement au règlement pacifique des conflits et au respect du droit international humanitaire. Elle insiste sur l'impérieuse nécessité de :

- libérer sans condition tous les otages détenus à Gaza depuis le 7 octobre ;
- protéger les populations civiles de l'impact des opérations militaires ;
- protéger les structures et professionnels de santé ainsi que les acteurs humanitaires ;
- permettre l'acheminement des secours à la hauteur des besoins des populations.

